

Concerne : enseignement de l'économie gestion en baccalauréat professionnel ASSP

## Table des matières

<b>A.</b>	<b>Thème : Comment motiver les élèves en ASSP ?</b>	3
a)	1ère piste : Adapter au maximum son cours à la spécialité.	3
b)	2ème piste : “Vendre notre matière”	3
c)	3ème piste : Parler de leur devenir	4
<b>B.</b>	<b>Thème : Comment constituer une base documentaire ?</b>	4
d)	1ère piste : Collecte de documents sur les lieux de PFMP	4
e)	2ème piste : Exploiter les forums des métiers et des formations, les rencontres professionnelles, les revues de presse	4
f)	3ème piste : Utiliser les listes professionnelles	4
<b>C.</b>	<b>Thème : Identifier les métiers accessibles après la formation ?</b>	5
g)	1ère piste : Recherches internet	5
h)	2ème piste : Questionnaire de professionnels sur lieux de PFMP	5
i)	3ème piste : Exploitation du CDI et des rencontres professionnelles	5
<b>D.</b>	<b>Thème : Comment aborder les éléments de l'axe 3, l'organisation de l'activité ?</b>	5
j)	Exemple : la productivité	5
k)	La gestion des stocks	6
<b>E.</b>	<b>Thème : Comment aborder la création d'entreprise de l'axe 4 dans le domaine du soin et service à la personne ?</b>	6
l)	1ère piste : Les collectivités territoriales, l'Agence Régionale de Santé	6
m)	2ème piste : L'auto entrepreneur et travailleur indépendant	6
<b>F.</b>	<b>Thème : Comment aborder dans l'axe 5 les mutations et leurs incidences ?</b>	6
n)	1ère piste : Les mutations de l'environnement	6

o)	2ème piste : Les mutations de l'organisation .....	7
G.	Thème : Comment adapter le dossier professionnel ? .....	7
H.	Thème : Comment appliquer une gestion individualisée au sein d'une classe à fort effectif ? .....	7
p)	1ère piste : Mieux connaître les élèves .....	8
q)	2ème piste : Constituer des groupes de travail par thématique .....	8
r)	3ème piste : Travailler en projet .....	8
I.	Thème : Comment mettre en œuvre les évaluations significatives ? .....	8
J.	Thème : Durée de la formation et organisation des horaires ? .....	9
K.	Thème : Organisation de l'oral .....	10
L.	Thème : Evaluations significatives .....	10
M.	Thème : Absences des élèves .....	10
N.	Thème : Cas des élèves redoublants .....	11
O.	Thème : Conservation des évaluations et archivage auprès des chefs de travaux .....	11
P.	Thème : Recours au fichier de suivi des évaluations .....	11

L'enseignement de l'économie gestion en baccalauréat professionnel **accompagnement, soins et services à la personne** est réalisé en application du programme arrêté le 10 février 2009 et publié au BO spécial n° 2 du 19 février 2009.

Le référentiel du baccalauréat professionnel ASSP a été arrêté le 11 mai 2011 et publié au BO n° 24 du 16 juin 2011.

La réglementation liée à l'épreuve E34 de ce diplôme a été publiée au BO du 20 mai 2010.

Ce guide a pour vocation de transmettre aux enseignants de la discipline économie gestion un ensemble de recommandations pédagogiques afin qu'ils puissent s'en inspirer et contribuer à adapter leurs pratiques à la spécialité du diplôme.

Chaque thème est traité au travers de trois pistes de développement pédagogique que l'enseignant peut entreprendre séparément ou en associant selon les opportunités qui se présentent.

Une seconde partie propose un rapprochement du programme économie gestion avec le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification et les savoirs associés du baccalauréat professionnel ASSP.

Ces travaux d'analyse et de rédaction ont été menés par :

- Mme Bernasconi Anne, Lycée Storck - Guebwiller
- Mme Boulahtit Souad, lycée économique Schweisguth - Sélestat
- Mme Fergant Marie Josée, lycée Storck - Guebwiller
- Mme Laborie Sarah, lyce JJ Henner - Altkirch
- Mme Merouche Catherine, lycée du Rebberg - Mulhouse
- Mme Nguyen Duy Sabine, Institut Sonnenberg - Carspach
- M Leder Jérémie, Lycée Blaise Pascal - Colmar
- M Megherbi Liazid, Lycée J Vogt - Masevaux

Les éléments placés ci-après reprennent une partie des recommandations pédagogiques publiées sur le site de l'académie de Strasbourg – Ressources pédagogiques : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/enseignements/gestionindus/>.

### **A. Thème : Comment motiver les élèves en ASSP ?**

#### **a) 1ère piste : Adapter au maximum son cours à la spécialité.**

- Utiliser des vidéos disponibles sur France5, Youtube,
- Accompagner les élèves à des conférences, des salons,
- Effectuer des visites d'établissements de formation, d'entreprises (PFMP ou selon thématique) avec les collègues de spécialité
- Se référer aux travaux de rapprochement de l'enseignement économie gestion et du référentiel de la formation afin de définir des thématiques communes ou complémentaires,
- Travailler avec les collègues de spécialité (partager les expériences, réaliser des dossiers communs, préparer les portes ouvertes, préparer les plaquettes de promotion pour les classes de collèges...),
- Parler du vécu des élèves au retour des PFMP (témoignage, fiche signalétique à compléter, questionnaire métier),
- Faire intervenir des professionnels sur des thématiques au sein de l'établissement (petit déjeuner, interviews à distance...)...

#### **b) 2ème piste : “Vendre notre matière”**

- Parler des évaluations significatives réalisées sur l'ensemble de la formation sous la forme du contrôle en cours de formation,
- Positionner l'élève dans la vie économique et susciter l'envie d'approfondir ses connaissances, d'enrichir sa culture générale,
- S'appuyer sur la vie économique et sociale locale, régionale, nationale pour développer les concepts économiques,

- Les aider à préparer un oral d'entretien (méthodologie en accompagnement personnalisé) en identifiant les autres épreuves orales de la formation,
- Exploiter les PFMP pour aborder les thématiques (appui sur l'histoire de l'entreprise...),
- Repérer en entreprises des droits et obligations en regard du monde professionnel pour un partage d'appréciations...

**c) 3ème piste : Parler de leur devenir**

- Découvrir avec eux les métiers et les concours après un bac pro ASSP,
- Découvrir les métiers et concours possibles avec un niveau IV,
- Profiter de l'accompagnement personnalisé pour faire des recherches, mettre en place un point presse,
- Faire participer d'anciens élèves à des rencontres thématiques (1 ou 2 élèves par thème), leur faire élaborer des supports à partager, mettre en place des « Flash Presse »...

**B. *Thème : Comment constituer une base documentaire ?***

**d) 1ère piste : Collecte de documents sur les lieux de PFMP**

- Lister dans le référentiel les documents cités (organigramme, règlement intérieur, factures, bon de commande...),
- Répartir la recherche selon les cycles de formation et les lieux de PFMP,
- Communiquer aux élèves la liste des documents à collecter,
- Rencontrer les tuteurs lors du suivi des élèves en PFMP...

**e) 2ème piste : Exploiter les forums des métiers et des formations, les rencontres professionnelles, les revues de presse**

- Collecter la documentation auprès des professionnels rencontrés, lors de salons (ex : orientoscope),
- Sélection d'articles pertinents dans la presse régionale et locale
- Sélection d'articles dans la presse spécialisée
- Recherches internet
- Consultation des abonnements au CDI (ex : revue ASH, santé magazine, capital...)...

**f) 3ème piste : Utiliser les listes professionnelles**

- S'inscrire sur les listes les plus diffusées, exemple :

- respire <http://eduscol.education.fr/cid60290/respire-le-reseau-social-de-l-innovation.html> et <http://respire.eduscol.education.fr/>
- LPEG (liste nationale) - <http://ecogest.info/abonnement/>
- Partager les documents trouvés avec les collègues par la liste de diffusion [gestion-indus@ac-strasbourg.fr](mailto:gestion-indus@ac-strasbourg.fr)

### **C. Thème : Identifier les métiers accessibles après la formation ?**

#### **g) 1ère piste : Recherches internet**

- ONISEP ([www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)), Site des métiers ([www.lesmetiers.net](http://www.lesmetiers.net))
- Guide des carrières sanitaires et sociales de la région Alsace (<http://www.region-alsace.eu/article/guide-des-carrieres-sanitaires-et-sociales>),
- Vidéos Youtube, canal des métiers...

#### **h) 2ème piste : Questionnaire de professionnels sur lieux de PFMP**

- Préparer un questionnaire avec les élèves sur une plateforme collaborative,
- Distribuer ce questionnaire avant le départ en PFMP,
- Mettre en commun des informations sur une plateforme collaborative,
- Communiquer les informations collectées lors des portes ouvertes...

#### **i) 3ème piste : Exploitation du CDI et des rencontres professionnelles**

- Lire la première partie du référentiel,
- Travailler avec le professeur documentaliste, le conseiller d'orientation psychologue, les ressources du CIO,
- Exploiter les forums des métiers et des formations, ainsi que les rencontres professionnelles (ex : Forum orientoscope),

### **D. Thème : Comment aborder les éléments de l'axe 3, l'organisation de l'activité ?**

#### **j) Exemple : la productivité**

- Utiliser les vidéos disponibles telles que « Le fordisme » (ex : <http://www.youtube.com/watch?v=Inrvw2ahKD8>),
- Utiliser les documents collectés sur les lieux de PFMP,

- S'appuyer sur l'organisation des prestations à domicile ou l'organisation de l'accueil en crèche (optimisation de l'accueil des élèves, gestion des locaux...),
- Créer un planigramme temporel avec des recherches réparties entre les élèves et les époques...

#### **k) La gestion des stocks**

- Négocier cette activité en PFMP comme prévu dans le livret d'évaluation de première,
- Utiliser les documents collectés lors des PFMP,
- Faire l'inventaire et la gestion des stocks des consommables utilisés dans le cadre des enseignements professionnels,
- Se limiter sur quelques produits<sup>1</sup> et un temps limité...

### **E. Thème : Comment aborder la création d'entreprise de l'axe 4 dans le domaine du soin et service à la personne ?**

#### **l) 1ère piste : Les collectivités territoriales, l'Agence Régionale de Santé**

- Consulter la première partie du référentiel,
- Lister les conditions d'obtention de l'agrément,
- Contacter les organismes d'agrément (cf : Conseil Général, Région Alsace, Mutuelle Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...).

#### **m) 2ème piste : L'auto entrepreneur et travailleur indépendant**

- Se renseigner auprès des chambres consulaires sur le dispositif de création d'une auto entreprise ou consulter les sites internet,
- Rencontrer un travailleur indépendant, une assistante maternelle agréée, le responsable d'une crèche parentale...

### **F. Thème : Comment aborder dans l'axe 5 les mutations et leurs incidences ?**

#### **n) 1ère piste : Les mutations de l'environnement**

- Découvrir les enjeux du développement durable par le biais du recyclage sur les lieux de PFMP,

<sup>1</sup> Surtout ne pas prétendre à gérer l'ensemble des produits et encore moins durant toute l'année scolaire à moins de remplir toutes les conditions indispensables permettant de mener à bien toute gestion optimale

- Se rapprocher de l'enseignant de spécialité qui met en œuvre la gestion des déchets lors des activités professionnelles au sein de l'établissement,
- Consulter le service de restauration scolaire de l'établissement...

**o) 2ème piste : Les mutations de l'organisation**

- Traiter ces mutations et leurs conséquences par le biais de l'analyse d'un plan social
- Consulter les archives d'un établissement social...

**G. Thème : Comment adapter le dossier professionnel ?**

Le dossier professionnel reprend le parcours de l'élève sur les 3 ans et fait l'objet d'une évaluation orale en classe de terminale par l'enseignant ayant eu en charge la formation au cours de la dernière année. Afin de ne pas créer une situation de blocage pour l'enseignant et les élèves, il est indispensable de commencer un travail préparatoire dès la classe de seconde. Pour les élèves qui intègrent en classe de première (voie passerelle), l'accompagnement personnalisé doit être mis à profit.

La planification peut donc s'établir comme suit avec le souci permanent du suivi des élèves :

- Commencer en classe de seconde entre les deux PFMP pour laisser les élèves le temps de découvrir à quoi ressemble le monde professionnel (1ère PFMP),
- Donner la trame de la fiche signalétique sous forme numérique,
- Ramasser en septembre (classe de 1ère) les premières ébauches de plan pour les corriger et les rendre pour amélioration,
- Relancer le processus à chaque retour de PFMP afin de maintenir la pression sur les élèves et éviter ainsi le manque de motivation. Cela leur permettra également de rester actif en PFMP et d'utiliser la trame pour enrichir leurs compétences.

Quelques outils d'aide :

- CV et lettre de motivation (en classe de première),
- Fiche signalétique des entreprises,
- Utiliser des heures d'accompagnement personnalisé le cas échéant pour travailler avec les élèves qui rencontrent des difficultés spécifiques ou qui souhaitent approfondir,
- Dans le cadre de la préparation de rentrée, soumettre au chef d'établissement une progression alternant heures en classe entière et heures à effectif réduit pour se rendre dans les salles informatiques (ex : 10 heures par année pour 5 heures par groupe)
- On peut prendre en charge les élèves lors de l'absence d'un collègue
- Se rapprocher des collègues des matières professionnelles.

**H. Thème : Comment appliquer une gestion individualisée au sein d'une classe à fort effectif ?**

Dans la grille horaire n° 1 – Grille Production, l'enseignement de l'économie gestion est prévu à hauteur de 84 heures sur un cycle de trois ans. Des aménagements horaires peuvent être opportuns (voir point sur la durée de la formation et l'organisation horaire).

**p) 1ère piste : Mieux connaître les élèves**

- Envisager un plan de classe en équipe pédagogique,
- Enseigner régulièrement dans la même salle pour y conserver les dossiers des élèves, regrouper les ressources documentaires, garder les mêmes places,
- Demander à prendre en charge des groupes à effectif réduit,
- Intervenir avec le collègue de spécialité,
- Mettre en place des actions au sein de l'établissement en mobilisant les élèves par groupe...

**q) 2ème piste : Constituer des groupes de travail par thématique**

- Intervenir régulièrement dans la même salle,
- Pouvoir accéder à une salle mixte (espaces de travail sur table et équipements informatiques) pour constituer des groupes et enseigner par projet,
- Accéder au CDI pour travailler des dossiers documentaires distincts

**r) 3ème piste : Travailler en projet**

- Faire travailler les élèves en groupe sur des projets dont les thématiques couvrent différentes compétences du programme réparties sur différents axes (cf évaluation par compétences – année scolaire 2013/2014),
- Scinder la classe en deux avec travail individualisé suivi en fin d'heure pour un groupe et travail collectif pour le second groupe...

***I. Thème : Comment mettre en œuvre les évaluations significatives ?***

Elles sont réalisées dans le cadre des activités habituelles d'enseignement par le formateur de la classe et sont élaborées à partir de situations professionnelles contextualisées correspondant à la spécialité du baccalauréat professionnel préparé.

Des évaluations sont prévues tout le long de chaque année scolaire. Elles peuvent prendre différentes formes (observations, travaux personnels, dossiers thématiques, actions spécifiques, activités menées en PFMP...).

La certification vise à évaluer la maîtrise des connaissances et compétences définies dans le programme d'économie-gestion. Elle donne lieu à une appréciation et à une note proposée au jury.

Première situation d'évaluation : résultats d'évaluations significatives (sur 12 points)

Les évaluations significatives sont réalisées au cours de la formation et portent sur les thèmes suivants :

- pour l'axe 1 - le contexte professionnel :
  - Thème 1.2 La diversité des organisations, leur finalité et leur réalité
  - Thème 1.3 Les domaines d'activités des organisations
  - Thème 1.4 L'environnement économique, juridique et institutionnel
- pour l'axe 2 - l'insertion dans l'organisation :
  - Thème 2.2 L'embauche et la rémunération
  - Thème 2.3 La structure de l'organisation
  - Thème 2.4 Les règles de vie au sein de l'entreprise
- pour l'axe 3 - l'organisation de l'activité :
  - Thème 3.1 L'activité commerciale
  - Thème 3.2 L'organisation de la production et du travail
  - Thème 3.3 La gestion des ressources humaines
- pour l'axe 4 - la vie de l'organisation :
  - Thème 4.1 L'organisation créatrice de richesses
  - Thème 4.2 Les relations avec les partenaires extérieurs
- pour l'axe 5 - les mutations et leurs incidences :
  - Thème 5.1 Les mutations de l'environnement
  - Thème 5.2 Les mutations de l'organisation
  - Thème 5.3 Les incidences sur le personnel

Ces évaluations significatives doivent permettre d'évaluer au moins **huit de ces thèmes** et au moins **seize compétences**, telles qu'elles sont définies dans le programme d'économie-gestion.

Pour les élèves issus de passerelles (entrée en classe de première), aucune modification envisageable ; huit thèmes sont à évaluer incluant seize compétences.

Ressources académiques

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/enseignements/gestionindus/>

**J. Thème : Durée de la formation et organisation des horaires ?**

Le référentiel d'économie gestion précise les éléments suivants :

« **Les 84 heures d'enseignement dévolues à l'Économie-Gestion** (grille n° 1 publiée au BO spécial n°2 du 19 février 2009) sont assurées par un formateur d'Économie-Gestion. Ce dernier travaille en étroite collaboration avec le formateur de la spécialité pour donner du sens à son enseignement et ancrer ses pratiques pédagogiques au cœur du métier.

**Ces 84 heures prévues globalement pour toute la durée du cycle de formation peuvent être réparties différemment en fonction du projet pédagogique de l'équipe des enseignants concernés.**

Exemples de répartition :

Année 1	Année 2	Année 3	Total
1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	84 h
/	1,5 h hebdomadaire	1,5 h hebdomadaire	84 h
/	2 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	84 h
/	1 h hebdomadaire	2 h hebdomadaire	84 h
2 h/quinzaine	2 h/quinzaine	2 h/quinzaine	84 h

Une annualisation du temps de travail permet de constituer des groupes à effectif réduit en réinjectant les heures qui n'ont pu être assurées durant l'année en cours.

L'organisation des horaires étant flexibles nous ne donnerons que quelques conseils concernant sa mise en place :

- Dans le cas d'une heure par semaine sur trois ans, éviter que la classe ait toujours le cours à la même heure,
- Deux heures par quinzaine peut permettre de travailler plus efficacement,
- Attention en cas d'introduction de la matière seulement à partir de la seconde année, le professeur doit expliquer aux élèves qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle matière rapportée mais que l'économie-gestion fait partie intégrante de leur formation.

#### **K. Thème : Organisation de l'oral**

- Débuter au début du 6<sup>ème</sup> semestre les épreuves orales
- Proposer une semaine banalisée pour tous les oraux des Bac Pro en accord avec le chef d'établissement
- En économie gestion : 10 à 15 minutes par élèves maxi
- 5 minutes l'élève présente à l'oral son projet professionnel, pendant lesquelles il n'est pas interrompu.
- 10 minutes consacrées aux questions avec le professeur de la spécialité
- Eviter absolument de mixer l'épreuve orale avec une autre épreuve

#### **L. Thème : Evaluations significatives**

- Télécharger la grille de compétences avant de faire les évaluations
- Identifier les compétences sur le support d'évaluation
- Intégrer les évaluations dans un dossier thématique individuel
- Conserver toutes les évaluations significatives
- Archiver en fin de chaque année toutes les évaluations significatives

#### **M. Thème : Absences des élèves**

La réglementation CCF s'applique. En conséquence, tout élève dont l'absence est considérée par le chef d'établissement comme étant justifiée, doit bénéficier d'une nouvelle évaluation. Dans le cas contraire, l'évaluation non effectuée peut-être retenue parmi les 8 thèmes et les 16 compétences.

#### ***N. Thème : Cas des élèves redoublants***

Dans le cas d'élève redoublant en classe de terminale, les évaluations de l'année en cours remplacent les évaluations en fonction des thèmes et compétences évaluées.

#### ***O. Thème : Conservation des évaluations et archivage auprès des chefs de travaux***

La conservation des notes et tout autre document se fait pendant une durée d'un an et un jour après la promulgation des résultats de l'examen concerné.

L'archivage des travaux est effectué en fin de chaque année du cycle de formation auprès du chef de travaux.

L'archivage inclut un tableau récapitulatif des évaluations significatives effectuées et les résultats obtenus par élève ainsi que tous les travaux des élèves correspondants. Les absences ou non rattrapage seront clairement indiqués.

Le fichier Excel® mis à la disposition des enseignants par l'académie doit être tenu à jour.

#### ***P. Thème : Recours au fichier de suivi des évaluations***

Le fichier Excel® mis à la disposition des enseignants par l'académie doit être tenu à jour.

Il mémorise l'ensemble des évaluations significatives, procèdent aux calculs nécessaires aux travaux de la commission d'harmonisation.

Recommandations pédagogiques établies en mai 2013